

De l'inefficacité de la compétition dans la recherche

Ce texte est la version courte d'un texte disponible sur le site du PCF Université Paris-Saclay. Il a été écrit par des camarades et sympathisants constatant que depuis 20 ans la concurrence dans la recherche n'avait fait que l'affaiblir.

Cela fait de très nombreuses années que les gouvernements français successifs cherchent à mettre en avant les **inégalités de traitement comme moteur d'une plus grande efficacité** supposée des services publics. Un des domaines où des réformes successives dans ce sens ont été imposées alors que très largement contestées est le monde de la recherche. Ceci s'est notamment illustré dans une tribune publiée par Les Échos en 2019, émanant de l'actuel président du CNRS, M. Antoine Petit : parlant de la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR), M. Petit a appelé de ses vœux « une loi ambitieuse, inégalitaire – oui, inégalitaire, une loi vertueuse et darwinienne, qui encourage les scientifiques, équipes, laboratoires, établissements les plus performants à l'échelle internationale, une loi qui mobilise les énergies. »¹ Ces propos ont choqué le monde de la recherche dans sa grande majorité.

Nous proposons donc cette réflexion sur la compétition et la coopération dans la recherche académique. Inspiré par la publication de la Société Française de Biologie du Développement (SFBD)² en riposte à M. Petit, ce texte fait également écho au récent rapport des membres du Conseil Scientifique du CNRS issu du livre blanc préliminaire sur les entraves à la recherche³. Nous souhaitons aujourd'hui établir un nouveau constat sur la compétition dans la recherche académique, qui se généralise et s'amplifie à différents niveaux, suite aux politiques successives de ces dernières années. Nous discuterons des conséquences sur la souffrance au travail qu'elle engendre et dans un second temps, nous questionnerons l'accroissement des inégalités engendré par une telle politique inégalitaire dont nous comprenons qu'elle est maintenue à travers le rapport de Philippe Gillet⁴. Finalement, nous reviendrons sur l'essence collaborative de la recherche en suggérant une évolution réaliste et réalisable de son fonctionnement.

La recherche académique, une vie de compétitions

Accéder au métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur au sein des universités, organismes de recherche publiques (EPST – Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique, EPIC – Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) a tout du **parcours du combattant** : les recrutements sur postes statutaires ayant été raréfiés (suite au « un départ sur deux non remplacés » de la période Sarkozy), la suite se passe souvent, et plusieurs années en CDD, avec des sacrifices souvent personnels (départ à l'étranger pour effectuer un post-doctorat, condition connue sans être officielle). La concurrence est rude pour avoir un poste sur concours. Pourtant, avec un nombre d'étudiants croissant, la nécessité d'embaucher plus devrait s'imposer. Avec des Chargés de Recherche (CR) embauchés en moyenne à 34 ans (au CNRS, en 2019) soit à « Bac +15 »...

Alors que cette concurrence à l'obtention d'un poste titulaire n'est pas nouvelle, une nouvelle forme de concurrence se met en place progressivement depuis la LPR, cette fois-ci au niveau des statuts des nouvelles recrues avec les CDIs (mais contractuels !) de mission scientifique et contrats de pré-titularisation avec les « Chaires Junior ». D'abord créées à l'université avec la mise en place de 92 chaires dès 2021 et 135 en 2022, elles ont ensuite rapidement été suivies par l'ouverture de chaires juniors CNRS (37 prévues en 2023). Au final, ce sont 300 chaires juniors qui devraient être ouvertes chaque année, en

¹ <https://www.lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective/la-recherche-une-arme-pour-les-combats-du-futur-1150759>

² <https://sfbd.fr/2019/12/12/lettre-a-mm-petit-et-macron/>

³ https://www.cnrs.fr/comitenational/cs/recommandations/Rapport_Entraves_vf.pdf

⁴ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/remise-du-rapport-de-la-mission-gillet-sur-l-ecosysteme-de-la-recherche-et-de-l-innovation-91274>

parallèle - doit-on plutôt dire au détriment - des postes statutaires. Car avec ces chaires juniors, un nouveau statut de type « tenure track »⁵, est imposé en France : la.le jeune chercheur.e est embauché.e en tant que contractuel.le sur 3 à 6 ans avant une possible titularisation (conditionnée) en tant que Professeur.e des universités (PR) ou Directeur.rice de Recherche (DR). En plus d'être une attaque directe du statut de fonctionnaire, ces chaires juniors, quasiment imposées à de nombreux laboratoires sous forme de chantage au recrutement, conduisent à une mise en concurrence directe avec la promotion des recrues par voie classique au sein d'un même laboratoire (voire d'une même équipe !).

Il y a pire... Alors que nous sommes mis.es en compétition avec nos collègues sur les postes et promotions, l'aspect où la concurrence est la plus développée dans le monde de la recherche publique française concerne le **financement des travaux de recherche**. En effet, en dehors de la masse salariale, l'essentiel du financement des recherches passe par les appels à projet. Concrètement, cela revient à devoir répondre à des appels à projets successifs, et cela tout le long de l'année, afin de financer sa recherche au quotidien. Les temps excessifs consacrés à la rédaction de ces projets sélectifs sont une réelle perte face à un modèle de meilleure répartition récurrente des budgets. Mais surtout, en dehors des très sélectives ERC, les financements alloués obligent à déposer chaque année. Par ailleurs, encore faut-il être dans un domaine de recherche en phase avec les envies des dirigeants, tout en sachant comment bien rédiger son projet pour plaire à son jury d'évaluation, accentuant les aigreurs dans un système qui n'a déjà pas les moyens d'investir dans tous les projets et d'embaucher à la hauteur des espérances. Quel sens alors pour la recherche publique et la liberté scientifique alors que les recherches sont conditionnées aux appels à projets, favorisant généralement l'applicatif au détriment du fondamental, le sujet à la mode au détriment d'une ouverture tous azimuts.

A l'inégalité sur la répartition des moyens s'ajoutent divers dispositifs de primes qui affectent la rémunération des personnels de la recherche publique et créent toujours plus de concurrence entre les personnels, tandis que ce budget pourrait être utilisé pour augmenter l'ensemble des salaires.

Les conséquences de cette mise en concurrence

Les **effets humains** de cette politique de compétition à tous les étages, loin de favoriser une excellence française de la recherche sont le plus souvent néfastes.

Précarisation, âge moyen des nouvelles recrues, choc entre chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es en début de carrière (entre salaire, pénurie de moyens, temps disponible pour la recherche, des enseignements, des tâches administratives...), C'est marche ou crève !

Burn-outs, épuisements, arrêts maladie, mal-être, isolement... Les signes de souffrance et les signes de découragement dans le travail se multiplient, causés notamment par la course au dépôt de projets. Malgré les « efforts » concernant le taux de succès à l'ANR (autour de 25 % actuellement), des démissions se multiplient, en écho au phénomène dit du « Big Quit » aux États-Unis et révèlent l'importance du sens du travail. « Laisser toute la liberté académique aux meilleurs », « accepter de fermer une équipe qui ne fonctionne pas bien », voilà ce que déclarait E. Macron lors de son discours du 7 décembre 2023, en indiquant réorganiser toute la recherche publique en 18 mois.

Ce climat de tension et de compétition accru ne peut que favoriser les problèmes de comportement : harcèlement moral (entre autre) entre doctotant.es/étudiant.es et encadrant.es et entre chercheur.es/enseignant.es-chercheur.es et ITA (ingénieur.es, technicien.nes et personnels administratifs) ; travail bâclé (il faut publier au plus vite, privilégier les lettres aux articles longs, qu'importe que les résultats ne soient pas confirmés par d'autres expériences, qu'importe que les expériences ne soient pas reproductibles par les équipes concurrentes, *la gloire personnelle passe avant le savoir*) ; fraudes qui se multiplient (le

⁵ Le « tenure track » est, dans le modèle universitaire anglo-saxon un modèle de contrat de travail à durée déterminée permettant après un certain nombre d'années de postuler à un emploi de titulaire.

développement des formations d'éthique auront du mal à compenser les conséquences des pressions environnementales subites).

Enfin, un mot sur les inégalités femmes/hommes, déjà criantes sur les postes dans la recherche: 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes coordonnant un projet de l'appel générique de l'ANR 2021, 3/4 d'hommes et 1/4 de femmes y participant.

Le modèle compétitif est-il efficace ?

En réalité, du financement « vertueux » (l'est-il?) et inégalitaire (il l'est!) cher à M. Petit, on en a déjà bien soupé. Pour s'en convaincre de visu, il suffit de remonter quelques années en arrière et considérer un bilan réalisé pour l'année 2014 à l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du CNRS, qui traite pourtant de thématiques plutôt « à la mode » (photonique, électronique, photovoltaïque, nanotechnologies, systèmes, mécanique, énergie, etc.). La dotation récurrente annuelle distribuée par leurs tutelles (CNRS, universités, écoles, etc.) à la centaine d'unités considérées plafonnait à 40 M€ par an, alors que le total des ressources propres cumulées s'élevait à 334 M€. Si on additionne les effectifs de chaque laboratoire, la moyenne des ressources propres disponibles était située autour de 20 k€ par personne. Pas si mal pourrait-on dire. Il est plus intéressant d'examiner la dispersion de ces ressources en fonction de l'unité de recherche considérée, qui s'épalaient entre 5 et 56 k€ par personne !

Mais cette inégalité de traitement a-t-elle des effets positifs en termes de production scientifique ? Examinons l'accroissement relatif des publications françaises depuis le début du siècle : 40% entre 2000 et 2015 et 10% entre 2015 et 2021. L'évolution des publications reflète juste la réaction de la communauté à l'injonction « publish or perish » et à la pseudo évaluation des chercheur.e.s à travers h-index et autres indicateurs quantitatifs. Au niveau international, la production scientifique française se situait en 2020 au 9ème rang mondial, en baisse de trois places depuis les années 2000⁶ . On ne peut pas parler de saut quantitatif accompagnant le développement d'une politique dirigiste et inégalitaire qui s'est bien accentuée depuis 2010-2012.

Notre réponse est donc « non », nous constatons au contraire les conséquences néfastes de cette politique « d'excellence » : l'assèchement de disciplines ou de thématiques moins « à la mode », plus d'emplois précaires, le risque de découragement et de perte de sens pour les moins favorisés par le système, etc... Une politique inefficace donc, en termes financiers, qui détourne les personnels de recherche de leurs fonctions essentielles et, de plus, nocive pour l'avenir. En effet, des pans entiers de nos disciplines et des idées nouvelles ou plus risquées risquent d'être négligés, faute de soutien. Or qui peut dire quel domaine va déboucher sur quelque chose de vraiment novateur dans les 10 ans à venir ? L'histoire récente (ou moins récente) montre que les vraies découvertes défient la logique illusoire de la recherche programmée.

D'ailleurs, ce constat est tellement partagé au sein de la communauté scientifique qu'il figure en substance dans le rapport Gillet, commandé en 2013 par Mme la ministre Sylvie Retailleau : *«...au niveau mondial, et pas seulement en France, la production scientifique, comme celle des brevets, est, quelles que soient les disciplines, de moins en moins révolutionnaire et innovante depuis les années 1980. Si les causes de cette situation sont difficiles à isoler (« ce qui a été découvert n'a plus à l'être », acceptation plus limitée de la prise de risque, quantité de la production privilégiée au détriment de sa qualité, mécanismes de financement de la recherche sur des appels à projets thématiques...), une des principales est sans doute le fait que tout est planifié, ce qui freine la créativité. »*. Et de constater que la stratégie du ministère depuis 2015 « n'a pas réussi à mobiliser collectivement pour des raisons diverses, en partie en raison des faibles moyens associés. Les financements nationaux ont donc continué à favoriser l'initiative individuelle à travers une politique d'appels à projets foisonnante, administrativement lourde ». On ne saurait dire mieux.

⁶ Source : État de l'ESRI, édition 2022, MERSI/SIES

Mais on n'y trouve pas de recommandation claire visant à augmenter le soutien récurrent des unités et de faire confiance au collectif pour développer ces « initiatives originales ». Au contraire, il y est proposé d'investir « sur des objectifs ciblés et évalués, permettant d'encourager les initiatives innovantes ou risquées. Elle desserrerait aussi la pression sur les financements par appels à projets ». Technocratie, quand tu nous tiens...

Pourquoi doit-on redévelopper le mode de recherche collaboratif ?

Comme le montre une vision critique de l'histoire des sciences⁷, la recherche est avant tout le fait d'équipes de recherche, de travaux expérimentaux de plus en plus collectifs, d'échanges d'idées et de discussions qui enrichissent nos perceptions des problèmes auxquels nous faisons face, rarement d'éclairs de génie isolés. L'expérience montre que les idées en rupture ne naissent pas ex-nihilo, mais du terreau théorique et expérimental soigneusement entretenu par les équipes sur le temps long.

Les moyens financiers sont-ils « mieux » utilisés lorsqu'ils sont réorientés vers quelques rares personnes ou centres de recherche ? Au contraire, miser de manière très inégalitaire sur quelques chercheur.e.s conduit inéluctablement à une perte de productivité de la science (voir la synthèse sur ce sujet⁸).

En résumé, nous pensons qu'une politique de la recherche fondée sur une augmentation à outrance de la compétition sera contre-productive, parce qu'elle ne sélectionnera pas les caractéristiques des chercheurs qui promeuvent une science de qualité : rigueur, coopération, inventivité, scepticisme et originalité. Ces caractéristiques seront indispensables pour répondre aux défis scientifiques posés par les grands problèmes de société tels que les changements planétaires.

A l'heure où les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur se doivent d'être des parangons de rigueur scientifique pour contrer la montée des nouveaux obscurantismes, l'irruption d'un projet de réorganisation du monde de la recherche fondé sur une adhésion dogmatique à des idées néfastes, qui s'appuient sur des postulats systématiquement contredits par les données, suggère une incompréhension, feinte ou patentée, du métier de chercheur par ceux qui aimeraient le régenter. Ne nous méprenons pas sur la justification pseudo-darwinienne donnée à ce projet, renforcer l'inégalité ne saurait augmenter la productivité académique, mais permettra bel et bien d'appliquer la maxime latine *Divide et Impera* : diviser pour mieux régner. Et régner sur une recherche publique vidée de ses forces vives n'améliorera certainement pas le rang de la France dans les classements académiques qui servent de bréviaires aux défenseurs de ce projet.

Si ces quelques lignes ont permis de repenser l'usage de la coopération dans la recherche, alors, demain, l'espoir pourrait se transformer en changements.

Adhérez au PCF, le parti qui réfléchit et agit sur les rapports recherche-enseignement-société. Le parti qui veut changer le travail, donner une nouvelle place à la science afin qu'elle serve l'amélioration des conditions d'existence de l'humain. <https://www.pcf.fr/adhesion>

ou

Pour l'Université Paris Saclay écrivez à pcf.orsayfac@gmail.com pour réagir à ce texte ou pour adhérer.

Scannez le QR code pour accéder à l'article complet



⁷ Conner, C. (2011) Histoire populaire des sciences, L'Échappée.

⁸ Aagaard, K., Kladakis, A. & Nielsen, M. W. (2019) Concentration or dispersal of research funding? Quantitative Science Studies, https://doi.org/10.1162/qss_a_00002